

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE
ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-
ELBEUF

OBJET

**Institutions et vie
politique 5.2**
**Fonctionnements des
assemblées**

**Désignation au sein des
commissions
municipales**

DATE DE CONVOCATION
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
en exercice : **29**

Nombre de présents : **19**

Nombre de votants : **29**

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20240926-2024-09-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-09-45

L'an deux mil vingt quatre
le vingt-six septembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – M. GOMIS – Mme DUDOUEY – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. LEMAIRE – Mme DUVAL – M. JEANJEAN – Mme CREVON – M. BIGOT – Mme BOSQUIER – Mme LECLERC – M. BRUNAUD

Excusés ayant donné pouvoir

Mme SEMIEM à Francis GESLIN
Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE
M. BRUNET à M. GOMIS
M. MIZABI à Mme DUDOUEY
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE
Mme DUCHEMIN à M. SACHOT
M. PETIT à Mme QUOD-MAUGER
M. FRESSEL à Mme VANDEL
Mme FRIBOULET à M. BRUNAUD
M. BULARD à Mme LECLERC

Mme Barrière est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Nadia MEZRAR, la Maire

L'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées uniquement de conseillers municipaux.

Ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère purement consultatif.

Il est rappelé que la Maire est présidente de droit de chacune des commissions ; il appartiendra à chaque commission de désigner un(e) Vice-Président(e).

Leur élection a lieu à scrutin secret (Article L. 2121-21 du CGCT), sauf si le conseil municipal en décide autrement à l'unanimité.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

En cohérence, d'une part, avec le programme de la municipalité qui décline les politiques publiques prioritaires et, d'autre part, avec les délégations de fonctions qui ont été consenties aux Adjoint(e)s et Conseiller(e)s délégué(e)s, le Conseil municipal, par délibération en date du 4 juin 2020, a instauré des commissions et arrêté leur composition.

La démission du Conseil municipal de Monsieur Jérémy LE NOE en date du 10 juillet 2024 et la vacance de siège laissée par Madame Michèle DESANGLOIS nécessitent de pourvoir à leur remplacement dans les commissions dans lesquelles ils siégeaient.

Il est donc proposé au Conseil municipal de procéder à un vote à main levée pour désigner, dans les commissions ci-dessous, les élu(e)s suivante(s) en lieu et place de Monsieur Jérémy LE NOE et Madame Michèle DESANGLOIS.

Vu

Le Code général des collectivités territoriales

La possibilité pour le Conseil municipal de fixer la composition des commissions municipales

Considérant

La nécessité de pourvoir au remplacement de Monsieur Jérémy LENOE et Madame Michèle DESANGLOIS ;

Le **conseil municipal**, décide :

Article 1 : d'approuver le vote à mains levées ;

Article 2 : d'approuver la composition de ces commissions telle que présentée ci-dessous.

Commission vie participative, médiation

Francis GESLIN

Yannick GOMIS

Patricia QUOD-MAUGER

Pascale DELOBEL

Sophie MALINGE

Fred FRESSEL

Frédéric GESLIN

Céline DUCHEMIN

Stéphanie FRIBOULET

Nicolas BIGOT désigné par 29 voix pour

Commission "éducation, enfance, jeunesse et coopération"

Elisabeth VANDEL

Pascale DELOBEL

Fred FESSEL

Sandrine DUDOUE

Yannick GOMIS

Frédéric GESLIN

Bastien PETIT

Melvine LEMAIRE

Karine DUVAL

Daniel BULARD

Nicolas BIGOT désigné par 25 voix pour (4 voix pour Aurélie LECLERC)

Commission solidarités, insertion, lien social

Sandrine DUDOUE

Francis GESLIN

Elisabeth VANDEL

Salika SEMIEM

Patricia BARRIERE

Céline DUCHEMIN

Karine DUVAL

Marie-Claire CREVON

Bastien PETIT

Daniel BULARD

Nicolas BIGOT désigné par 25 voix pour (4 voix pour Aurélie LECLERC)

Commission "culture, patrimoine et animations

Patricia QUOD-MAUGER

Elisabeth VANDEL

Pascale DELOBEL

Sophie MALINGE

Frédéric GESLIN

Sandrine DUDOUE

Melvine LEMAIRE

Fred FRESSEL

Karine DUVAL

Stéphanie FRIBOULET

Estelle BOSQUIER désignée par 25 pour (4 voix pour Guillaume BRUNAUD)

Commission "développement durable, transition écologique, des services publics et du numérique"

Taylor ROGERET

Laurent SACHOT

Frédéric GESLIN

Céline DUCHEMIN

Francis GESLIN

Patricia BARRIERE

Sophie MALINGE

Karine DUVAL

Estelle BOSQUIER

Guillaume BRUNAUD désigné par 4 voix pour - 25 abstentions : Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – M. GOMIS – Mme DUDOUE – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. LEMAIRE – Mme DUVAL – M. JEANJEAN – Mme CREVON – M. BIGOT – Mme BOSQUIER – Mme SEMIEM (pouvoir à Francis GESLIN) – Mme DELOBEL (pouvoir à Mme ESCLASSE) – M. BRUNET (pouvoir à M GOMIS) – M MIZABI (pouvoir à Mme DUDOUE) – M. Frédéric GESLIN (pouvoir à Mme MALINGE) – Mme DUCHEMIN (pouvoir à M SACHOT) – M PETIT (pouvoir à Mme QUOD-MAUGER) – M. FRESSEL (pouvoir à Mme VANDEL)

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits